

Les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis pendant l'année scolaire et pendant les vacances scolaires.

Comment s'inscrire ?

Plusieurs étapes :

1 - Une inscription annuelle. Elle va permettre de créer un compte famille. Elle peut être faite auprès du secrétariat du service enfance ou auprès des directeurs. Ce moment est un temps d'échange entre les parents et le responsable de la structure.

2 - Une inscription périodique. Elle va permettre de fixer les jours auxquels les enfants sont prévus. Cette inscription obligatoire peut se faire aussi bien auprès du service Enfance que de la structure. Il est possible d'ajouter des réservations la veille du jour demandé avant midi.

Certaines journées d'animations exceptionnelles sont à effectif limité. Il est donc très important d'anticiper vos réservations !

Combien ça coûte et comment payer ?

La grille tarifaire en vigueur est la même, quelle que soit la structure dans laquelle vous inscrivez votre enfant. Le tarif de référence des familles est déterminé une fois et pour l'année selon le Quotient Familial (CAF). Le paiement se fait au moment de la réservation.

Différents moyens et lieux de paiement sont proposés afin de faciliter vos démarches : CB (en ligne, via le portail famille <http://alsh.paysdelunel.fr/>), Chèque, Espèce, CESU, ANCV

Comment communiquer ?

Le service est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le mercredi après-midi) au 386 Avenue des Abrivados à Lunel. Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse suivante : alsh@paysdelunel.fr



386 Avenue des Abrivados, 34400 Lunel - 04 67 83 45 47
alsh@paysdelunel.fr

alsh.paysdelunel.fr

Accessible avec les


Lignes 1 - 2 ou 3



Arrêts avenue des Abrivados ou médiathèque

Accueils de LOISIRS

DU PAYS DE LUNEL



**La liberté de s'inscrire
où l'on veut**

Apprendre à devenir grand en s'amusant

Les accueils de loisirs du Pays de Lunel, des lieux de vie collective et de loisirs éducatifs, qui respectent les rythmes de vie des enfants.



LE MERCREDI
en journée complète
pendant l'année scolaire

et

PENDANT LES CONGÉS
des petites et grandes
vacances scolaires.



Entourés par des professionnels diplômés et formés, les enfants participent à des activités manuelles, de plein air, d'expression culturelles etc. mais aussi à la vie quotidienne (rangement, toilettes, lavage des mains...). Des animations sont également prévues en dehors du centre pour des sorties ludiques et éducatives.

Les accueils du Pays de Lunel répondent aux besoins des parents qui recherchent un mode de garde sûr où leurs enfants sont encadrés, s'y sentent bien et y trouvent des activités adaptées à leur âge.

Ils répondent aux envies des enfants en termes d'activités, de loisirs et de moments avec les copains.



L'équipe des ALSH



Pour les 3 à 5 ans

Les enfants sont accueillis dans des locaux aménagés et adaptés à leur âge avec des espaces pour jouer, pour se détendre ou se défouler en plein air.

Les structures restent à taille humaine pour les accueillir dans les meilleures conditions: selon le site de **24 à 60 places**.

Les repas sont livrés puis consommés sur place en dehors des jours exceptionnels ou les repas peuvent être adaptés (pique-nique, repas froid, etc...).



Pour les 6 à 12 ans

Comme pour les accueils maternels, les accueils élémentaires sont aménagés et adaptés à l'âge des enfants. Le Pays de Lunel dispose de **4 structures qui peuvent accueillir de 48 à 80 enfants**. Pendant l'année, des mini-camps de 2/3 jours sont proposés aux plus de 6 ans.

Les repas traditionnels sont livrés puis consommés sur place en dehors des jours exceptionnels ou les repas peuvent être adaptés (pique-nique, repas froid, etc...).

Le coin des ados

Certaines communes proposent **des clubs destinés aux ados** (Lunel, Boisseron, Lunel-Viel, Marsillargues, Saint-Just). Renseignements auprès de votre mairie.



MÔM'en'séjours

Une offre de loisirs qui fonctionne 2 semaines par an pendant les vacances scolaires.

Le Pays de Lunel propose des séjours d'une semaine en pension complète sur une thématique liée à la saison. Ski en hiver, baignade et canoë en été. **Mom'en'Séjours** dispose **36 places par séjour**.



Les accueils sont ouverts à tous, quelle que soit la commune de résidence !



 Pour les 3 à 5 ans

 Pour les 6 à 12 ans